

REGLEMENT « 1^{er} Tournoi La Sainte Valentine »
1^{er} TOURNOI PROMOBAD de doubles dames de Créteil
Classements de NC à D9
Le vendredi 7 février 2025

Article 1

Le tournoi se déroulera conformément au règlement FFBad et à ce règlement particulier. Toute inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses Jeunes, Sénior et Vétérans des séries D9 à NC licenciés à la FFBaD pour le tableau de double dame. Le jour du tournoi, ils devront être en possession de leur licence.

Article 2

Le GEO qui officie sur le promobad est Amélie PICY.

Article 3

Le tournoi se jouera en double dame pour les séries D9, P10, P11, P12 et NC. Le nombre de participants ne pourra dépasser 32 joueurs.

Article 4

Les droits d'inscription sont de 8 € par joueur.

Article 5

La date limite d'inscription est fixée au 02/02/2025.
Prise en compte du CPPH le 30/01/2025.
Confection des tableaux le dimanche 03/02/2025.

Article 6

Les rencontres se dérouleront par poules de 3 ou 4.

Article 7

Les matchs se feront en auto arbitrage.

Article 8

La répartition dans les tableaux sera faite par le logiciel Badnet qui est le logiciel de gestion de compétition de badminton préconisé par la FFBaD.

Article 9

En cas d'écart trop important entre les paires d'une poule un calcul de point sera mis en place afin de rendre le match le plus équitable.

Article 10

Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige entre les joueurs, les volants officiels du tournoi seront Yonex Aerosensa 20.

Article 11

Point particulier : si le volant touche les structures à l'engagement, il sera remis 1 fois, et s'il touche pendant l'échange il sera compté faute.

Article 12

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement.

Article 13

Toute participation entraîne l'acceptation du présent règlement